

L'ÉCOLE AU SERVICE DE LA CHAÎNE DE COMMANDEMENT

LA PSYCHOLOGIE DU CAPITAL HUMAIN

(Corrompre la volonté de savoir ou de faire savoir)

Octobre 2022

Par : L'HOMME QUI N'ÉTAIT RIEN

Table des matières

UN ÉTAT D'ESPRIT	3
MISE EN CONTEXTE	4
Support courriel 1 – Réaction parentale à la forme de communication utilisée par l'école pour proposer l'injection.	5
Support courriel 2 – Démarche afin de valider l'information de référence utilisée et la volonté de la transmettre.....	9
Support courriel 3 – Après découverte et traitement en urgence des abcès derrière les oreilles, discussion en lien avec l'exemption du port du masque.	14
Support courriel 4 – Première communication avec la commission scolaire.....	17
Support courriel 5 – Reprise de l'infection suite à l'application de la suggestion de la santé publique de maintenir le port du masque.	19
Support courriel 6 – Réponse courriel explicitant la décision de la commission scolaire en lien avec ma demande d'accès à l'information.....	21
Support document 1 – Réponse officielle annotée du centre de service scolaire.	24
CONCLUSION	26

UN ÉTAT D'ESPRIT

Les faits et les analyses présentées ici servent à révéler une réalité. Ils font partie d'une stratégie individuelle et collective visant à lutter contre les pouvoirs qui nous asservissent, nous dominent à tous les niveaux et qui valorisent le paraître, la forme, au détriment de l'intégrité. Cette stratégie assume que notre liberté passe par notre capacité à exprimer notre savoir sans crainte d'être manipulé par une vérité relative, ce qui est l'absolue définition du mensonge. Quiconque empêche cette liberté est prisonnier de ces forces, de ces pouvoirs quels qu'ils soient.

Pour éviter ceci, tu ne cherches ni la vérité ni le mensonge, tu cherches d'abord les mécanismes, les règles cachées, les non-dits du comment fonctionne le monde et tu les mets en lumière. Tu regardes ensuite à quelles règles toi et la majorité des gens vous vous conformez. Et peu importe la règle, bonne ou mauvaise, tu sais très bien que cette volonté de révéler va déranger beaucoup de monde, possiblement toi-même. Le choc ou le malaise sera le prix à payer avant la libération d'accepter et d'agir.

Toute vérité n'est peut-être pas bonne à dire, mais tout savoir est bon à entendre. Le savoir, c'est la capacité à transcender l'expérience pour recevoir ou engendrer une information exacte, transparente, intègre et à en accepter la réalité, c'est la limite absolue de la vérité relative. Et le savoir élimine le doute. L'humilité est la condition du savoir et la justice est sa conséquence. Il faut savoir ce qu'est un acte d'humilité cependant. Mais je m'arrête ici pour l'instant concernant les définitions communes à établir. Nous allons procéder par intuition.

Le plus grand problème de nos sociétés, et donc des individus, est cette peur du savoir, que ce soit dans sa transmission ou dans sa réception. Et à partir du moment où nous contribuons à la maintenir en place par orgueil, par aveuglement volontaire ou par le silence nous sommes collectivement et individuellement responsables des voiles et des conséquences qui entourent la déformation de notre réalité.

C'est d'ailleurs le fondement de tout système d'abus menant à la désinformation de soi et des autres. Les modes de pensées qui le soutiennent valorisent alors un transfert vers le faire accroire que, le paraître. C'est ce qui mène petit à petit à la corruption, à la dégénérescence, à l'exploitation de l'autre, car tout ceci fait partie de ce monde hiérarchique de la mort programmée. Et les attributs psychologiques et comportementaux qu'elle impose sont caractéristiques et répétitifs. Il faut donc être en mesure de le reconnaître.

MISE EN CONTEXTE

Pour en témoigner, je vais cette fois utilisée l'expérience vécue à travers les mesures coercitives inutiles et criminelles qui ont été habilement imposées et appliquées à votre école primaire sans justification réellement intelligente. Et l'on plaidera au final à l'ignorance des autorités et des pouvoirs; ce qui serait crédible si cela avait impliqué une volonté de transparence de l'information, une rigueur à le démontrer et le fait de ne pas s'être empressé dès le départ à se voter pour soi-même et pour tous les contrats signés de gré à gré, une immunité « **parle-ment-taire** », une impunité. La magie des mots.

Savez-vous dans quel monde politique vous avez évolué depuis des millénaires? Voilà le modèle. La corporation **gouverne-mentale** en place au Québec et la majorité de ses **députés** se sont applaudis de ne pas vouloir faire une enquête sur ce qui s'est réellement passé concernant la mortalité excessive en CHSLDs en 2020. Les chiffres officiels à eux-seuls suffisaient pourtant à réaliser l'absurdité de leur narratif et des souffrances qui en ont découlé questionnant les causes réelles du phénomène de cette crise mondiale.

Voilà un des aspects que je souhaitais mettre en lumière en créant une correspondance courriel avec la direction de votre école. Vous montrez encore une fois le fait qu'on ne cherche pas vraiment à savoir et que cela sert le contrôle de nos institutions publiques par des [sbires] appliquant une stratégie de création de marché classique par l'utilisation d'une injection expérimentale délétère visant à inclure tout le monde, particulièrement les enfants comme cible privilégiée suivant un objectif typique. Faire accroire à la nécessité de corriger le gène délétère qu'est l'humanité pour que cette dernière l'exige de par elle-même par la suite. Une technique classique de manipulation psychologique ou de marketing. Il est très important de le saisir.

Entre temps, l'une de vous réussira, après de multiples vagues d'expositions, par finalement attraper une grave infection derrière les deux oreilles. Je ne parle pas de l'aspect psychologique mais du dommage collatéral associé à l'inutilité du port du masque. On dira alors avec une drôle de certitude que c'était justifié pour sauver des vies, surtout chez les enfants naturellement protégés; et que ce type d'infection n'était en rien comparable en termes de risque... Il y a des morts et des bombes plus facilement justifiées que d'autres; pourquoi? Qui les fabrique? Qui les possède? Qui les utilise... souvent... et de la même façon? Qui en fait la promotion? Poser la question c'est y répondre.

Mais au plus court, allez directement à la réponse officielle de la commission scolaire (support document 1) où l'on confirme l'absence de documentation et de démarches substantielles réalisées par les autorités pour bien informer les directions et le personnel

des décisions qu'ils auront appliquées sans résistance; cohérent ensuite avec l'incapacité avouée de ne pouvoir retracer rigoureusement les lots de masques distribués.

Support courriel 1 – Ma réaction parentale à la forme de communication utilisée par l'école pour proposer l'injection comme allant de soi.

09/03/2022 17:23

Gmail - Re: Le 2 février : vaccination des élèves à [REDACTED] - démarche et informations



Eric Blackburn <eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com>

Re: Le 2 février : vaccination des élèves à [REDACTED] - démarche et informations

1 message

Heryck Blackburn [REDACTED]@gmail.com>
Cci : eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com

25 janvier 2022 à 13:06

À toutes les directions,

Bonjour,

Libre à vous de bien vouloir partager ou de transférer cette lettre suivant votre hiérarchie décisionnelle jusqu'à ce que le bureau en chef la reçoive, les syndicats, les conseils de parents.

Maintenant, si ce qui va suivre dérange, ce n'est pas normal. Ce n'est pas normal de ne plus avoir le sens du discernement. Ce n'est pas normal d'avoir peur d'une question ? Est-ce que les extraterrestres existent ? Ben là, voyons, tu es un complo-universaliste ! J'ai l'impression d'être revenu à la petite école, mais qu'est-ce que le poids d'un quolibet devant l'intelligence de l'esprit.

Dans les années 90s, au début de ma formation scientifique, il était impossible que la vie puisse exister ailleurs dans l'univers; la Terre était une oasis dans le désert suivant le modèle probabiliste d'un mathématicien connu dont j'ai oublié le nom. En moins de 20 ans, ce dogme a été démolé dans sa forme, particulièrement après avoir découvert au fond des océans, dans des conditions thermales infernales, que la vie y avait fait son chemin. Il devenait alors acceptable d'écouter ceux qui postulaient que la vie puisse s'être développée d'abord dans l'espace avant d'apparaître sur Terre. Et durant ce temps, le cinéma hollywoodien nous préparait collectivement à ces possibilités en faisant éclater l'imaginaire de l'univers inconnu.

Peut-être est-il maintenant temps de cesser de croire les gens qui n'offrent que la peur et les demies vérités en guise de justification sur la base de prétentions politiques ineptes et discriminatoires pour nous manipuler tous, car pierre par pierre les voiles de ce que nous vivons en ce moment seront levés de par la marche intelligente d'une volonté qui ne pourra être arrêtée.

Et cette volonté s'est manifestée dès le départ de cette crise à travers l'amour et l'esprit intelligent de tous ces gens qui, peu importe leurs choix en cours de route, à partir du moment où ils ont compris l'absurdité de ce que nous vivons et le modèle d'abus qui se cache derrière, ont fait ce qu'il faut pour que cela cesse dans leur vie, dire non ça suffit. Le convoi de la liberté des camionneurs que nous sommes : l'origine de notre pensée.

Il faut se rappeler qu'habituellement, ceux qui commettent une tricherie, un délit, un crime, ils ne veulent pas de témoins. Mais en sciences physiques, c'est la « saint crisse » de base d'avoir minimalement un groupe témoin. On est content d'avoir des témoins, c'est comme quand on va se marier; on ne cherche pas à les éliminer pour en fausser l'expérience...

Particulièrement quand le groupe témoin a le courage d'être la mesure du risque de l'expérience, risque qu'il ne peut représenter techniquement pour l'autre groupe, groupe sensé être protégé de ce même risque de par l'hypothèse de l'expérience à l'étude. Comment mesure-t-on que nous sommes protégés ? Vous avez fait une prise de sang ? Comment le savons-nous réellement ? C'est donc spéculatif, incertain. Nous sommes dans la spéculation de votre santé et de vos droits, espérons qu'elle n'est pas boursière.

Voici ce que le PDG de Pfizer ^[1] a dit : « Les deux doses de l'injection offrent une protection très limitée, voire inexistante. Les trois doses avec un rappel offrent une protection raisonnable contre l'hospitalisation et les décès... moins de protection contre l'infection. » Ce qui est une définition certaine de l'efficacité de 95 % prétendue pour les deux premières doses et est de nature à justifier que les enfants se fasse injecter. Un train roule à 30 km/h parce que je souffle dessus. Est-ce bien une implication logique ? Effectivement, tu as soufflé dessus et le train roule bien à 30 km/h, c'est donc vrai.

Le mensonge ne se révèle pas dans le débat illusoire de la vérité de nos choix mais dans le fait de savoir jusqu'à quel point ces choix ont été dominés initialement par la manipulation de notre pensée ? Cette question est fondamentale, en identifiant objectivement l'origine de votre pensée vous devenez alors un résistant en raison de cette prise de conscience.

Ce sont les gens qui ont peur et qui sont insécures qui veulent suivre ou imposer. Ceux qui sont confiants n'imposent pas et ne suivent pas car ils sont certains qu'ils ne veulent pas se faire imposer et c'est pour ça qu'ils ne veulent pas suivre, ils veulent choisir sur la base de leur discernement.

Et c'est de cette façon que s'impose naturellement leur autorité, en résistant à ceux qui imposent ou qui se font imposer. Dans les films, c'est habituellement ce qui fait vibrer le public, cette reconnaissance que l'on donne à la résistance de ceux qui luttent contre un pouvoir qui abuse, c'est un classique... dans les films. Mais qu'est-ce que l'abus ? L'abus, c'est la tromperie de l'autre et de soi-même rendant nos émotions, nos pensées et nos actions dépendantes de cette tromperie.

Suis-je un expert ? Quelle importance, j'ai certainement quelques diplômes et expériences pertinentes à faire valoir. Avez-vous appelé le service de l'environnement de la ville de Montréal pour qu'il vienne échantillonner soir et matin pendant une semaine afin de voir s'il est en mesure de détecter des traces virales vivantes en densité suffisante pour être cultivées et avoir des données sur le risque aéroporté dans l'environnement immédiat, malgré le risque faible déjà observable ?

Sans oublier de faire le séquençage génétique pour déterminer la nature réelle des souches circulantes ? Bref, avons-nous vérifié jusqu'à quel point le contaminant était présent dans l'air, sous quelle forme et quelle en serait la concentration minimale nécessaire avec l'incertitude associée pour créer une contamination ?

Par le fait même, ce service pourra vous entretenir sur la bioaccumulation possible d'un contaminant dans l'environnement, c'est-à-dire le fait de son introduction répétée suivant plusieurs doses. Il pourra vous confirmer qu'il est dépendant lui aussi de certaines compagnies pour ce qui est de leurs appareils de mesure et vous expliciter qui en sont les fournisseurs. Même principe d'enquête, même problème répétitif et stérile.

Non, si je suis un expert c'est parce que je sais que je n'ai pas besoin de croire ni d'imposer à qui que ce soit ma décision intelligente; que je reconnais ce potentiel en chacun de nous et que je le supporte non pas sur l'émotivité ou la peur mais sur une analyse personnelle et intelligente de données officielles qui n'est pas une prétention de vérité mais une expression de la quête de mon savoir.

Ce qui est ressorti de cette analyse en pièce jointe est le simple abus classique du monde dans lequel on vit. Une crise psychologique bien planifiée reposant sur un discours pseudo-scientifique transformant une maladie très peu risquée, c'est-à-dire n'affectant comme d'habitude que les personnes âgées fragilisées ou ayant des facteurs les prédisposants et pour laquelle des traitements peu coûteux se sont rapidement manifestés, en maladie catastrophique non traitable.

Le tout afin de permettre l'établissement d'un état d'urgence et de favoriser la mise en place d'un traitement expérimental inconnu qui, autant dans les mesures politiques et le discours social pour le promouvoir, autant dans ses effets physiques à court et à long termes, a cette fois affecté toutes les tranches de la population à tous les niveaux de leur vie psychologique et sociale, endettant gravement les peuples pour le bénéfice de sociétés d'individus suivant un modèle typique de dépendance à la consommation d'une drogue affectant peu à peu la santé et immunosupprimant la volonté pour rapprocher de plus en plus l'individu du monde de la mort plutôt que de le laisser évoluer vers le monde de la vie.

L'axiome de départ est donc remis en doute, il n'y a pas de catastrophe observable en terme de mortalité en 2020, la surmortalité prétendue est faible ou inexistante sauf celle liée à ce qui s'est passé en CHSLD, les enfants sont aucunement affectés par la maladie et il faut chercher le pourquoi de la 2^e, 3^e et 4^e vagues dans les chiffres en terme de mortalité ou d'hospitalisations graves et regarder plutôt dans la direction du problème associé à la qualité des tests utilisés et son biais de mesure possible en lien avec le matériel génétique déjà présent dans le corps suite à une infection passée ou suite aux injections qui doivent faire produire un matériel génétique équivalent.

Ce qui questionne d'ailleurs la pertinence de la distribution des tests antigéniques dans les écoles au moment même du début des injections expérimentales, alors que le fabricant lui-même met en garde contre l'usage domestique et le fait qu'il n'a pas évalué l'impact des variants, des injections ou de l'absence de symptômes. Lisez simplement la nomenclature. Et pourtant, le gouvernement en a fait la promotion avec les coûts associés.

Même scénario que pour les masques ou encore, pour certains médicaments très dispendieux comme le Remdesivir qui s'est avéré inefficace et toxique, ce qui semble-t-il était connu à partir d'essais précédents effectués pour le traitement de la maladie d'Ébola. Mais rien pour l'ivermectine, l'hydroxychloroquine et autres vieilles molécules « cheap ». Pourquoi ? Parce que systématiquement tous les spécialistes qui les recommandent n'ont pas de conflits d'intérêts dans la production de ces molécules et sont devenus des fous, c'est ça ? En voulez-vous une liste de ces personnages qui ont la folie de défier l'autorité et de s'exposer à l'opprobre populaire manipulée ? Faites vos recherches. Qui a intérêt à faire ça d'après vous ? Tout simplement quelqu'un qui vend autre chose et qui contrôle le micro.

Mais au final, toute cette analyse n'était qu'un support rigoureux pour expliquer l'origine de ma pensée auprès de mon entourage. Mais disons qu'à partir du moment où l'on tolère la perte de droits, que les médias encouragent la discrimination et les discours haineux pour le justifier et qu'à la télévision, on se cache derrière des enfants pour éviter les conséquences pour soi de l'incitation au viol collectif d'un groupe d'individus sur la base d'une science inexacte; et bien, difficile de demander meilleure preuve de cette absence grave de discernement collectif. Seuls les aveugles, les sourds ou bien les orgueilleux ne voudront le reconnaître et vont le tolérer.

Car peu importe les raisons imaginaires ou réelles que l'on inventera pour le justifier moralement, socialement ou légalement, forcer quelqu'un contre son gré à faire quelque chose qui puisse lui porter atteinte parce qu'il se revendique le contre-exemple de la volonté de l'autre d'imposer sa vérité, c'est un viol. Or plus les gens utilisent le viol pour faire fonctionner leurs sociétés, de moins en moins intelligents sont les gens de ces sociétés.

Mais lorsqu'un viol est su, il doit cesser, il faut que ça s'arrête, sinon c'est le conflit, c'est une loi universelle. Et on nous pousse vers ce conflit car il nourrit ces puissances qui dominent les peuples. C'est donc le peuple, qui devra faire résonner les cloches de son intelligence encore une fois pour sa propre libération, mais cette fois, les puissances de l'HOMME vont l'aider dans sa conquête.

Non, si je suis un expert c'est qu'après tout ce temps de variants, mon immunité naturelle est devenue grande tout comme celle de millions de gens. Il me fallait donc la transmettre à mes enfants et les instruire de ses principes afin de les aider dans leur future évolution qui, manifestement, déstabilisera les fondements collectifs d'une société qui se refuse encore à l'humilité de dépasser l'orgueil de ses vérités pour le profit de ceux qui savent les exploiter dans le plus grand secret du mensonge.

Cordialement

L'HOMME QUI N'ÉTAIT RIEN

<https://ericblackburn1.wixsite.com/revolution>

[1] <https://www.lelibrepenseur.org/pfizer-albert-bourla-avoue-que-son-vaccin-ne-sert-a-rien/>

Le lun. 24 janv. 2022 à 11:57, [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca> a écrit :

Bonjour chers parents,

Vous recevez aujourd'hui les informations concernant la vaccination qui se déroulera **le mercredi 2 février prochain** à l'école. Veillez, dans un premier temps, bien lire la lettre en pièce jointe. Les informations qui y sont inscrites répondront à plusieurs de vos questions.

Pour les enfants concernés par la vaccination à l'école de 5 à 11 ans (1^{er} ou 2^e dose) :

- Le formulaire papier à remplir et à signer sera quant à lui envoyé aujourd'hui. Vous le trouverez dans le sac d'école de votre enfant.
- Compte tenu du cours délai imparti pour l'organisation logistique de cette opération et considérant le fait que ce vendredi est une journée pédagogique, nous vous demandons, pour les parents qui décideront de faire vacciner leur enfant à l'école pendant les heures de classe de retourner à l'école le formulaire rempli et signé **-n'oubliez pas l'encadré en haut à droite du formulaire qui est un peu plus pâle-**, au plus tard ce jeudi 27 janvier 2022.

En terminant, n'hésitez pas, chers parents, à communiquer avec moi pour tout questionnement en lien avec le présent courriel.

09/03/2022 17:23

Gmail - Re: Le 2 février : vaccination des élèves à [REDACTED] - démarche et informations

Merci de votre collaboration habituelle.

Bonne fin de journée!

[REDACTED]

Directeur | École [REDACTED]
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

[REDACTED]

[REDACTED], p. 2111

www.csmb.qc.ca/ [REDACTED]



**Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys**
Québec 

 **L'analyse des chiffres.pdf**
1447K

Support courriel 2 – Démarche afin de valider l'information de référence utilisée et la volonté de la transmettre.

09/03/2022 17:16

Gmail - Partage d'informations



Heryck Blackburn <[redacted]@gmail.com>

Partage d'informations

2 messages

Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com> 15 février 2022 à 16:43

À : Direction.Directiongenerale@csmb.qc.ca

Cci : [redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>, [redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>, [redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>, [redacted] <[redacted]@live.fr>, [redacted] <[redacted]@yahoo.ca>, [redacted] <[redacted]@gmail.com>, [redacted] <[redacted]@gmail.com>, [redacted] <[redacted]@denki.tv>, [redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>, [redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>, [redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>, [redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>, [redacted] <[redacted]@gmail.com>, [redacted] <[redacted]@gmail.com>, [redacted] <[redacted]@gmail.com>, [redacted] <[redacted]@gmail.com>, [redacted] <[redacted]@gmail.com>, [redacted] <[redacted]@hotmail.fr>

14 février 2022

Bonjour,

La présente a pour objectif de vous demander s'il vous plaît de me transmettre, dans un horizon de deux semaines environ, ce que vous avez comme documentation ou rapport d'expertise pertinents qui fut transmis aux directions et aux conseils d'établissements pour expliquer et justifier la mise en place et le maintien des mesures sanitaires à l'école, dont le port du masque.

Je ne parle pas des consignes et directives, je parle de ce qui explique ces consignes, des données ou des études associées et de leur interprétation. Je serai également intéressé aux contrats associés à tous les fournisseurs et aux types de masques distribués à l'école de mes enfants afin d'en mesurer la qualité et les risques chimiques en lien avec les possibilités d'allergies, d'infections et d'irritations. À moins que vous ayez déjà à votre disposition une analyse indépendante à me transmettre en lien avec certains lots utilisés afin d'en assurer la sécurité, c'est-à-dire en connaître la composition et la conformité.

Ceci me permettra de témoigner à la fois de la qualité de la base informationnelle transmise et de la volonté de le faire de la part des autorités gouvernementales auprès des parents et des directions d'école. Il me sera possible alors de comparer avec la rigueur de mon propre travail d'analyse et de mon questionnement en pièce jointe et d'évaluer la nature des procédures à suivre afin d'exiger le retrait de l'obligation du port du masque pour mes enfants tout en remettant en perspective l'ensemble des mesures sanitaires qui ont été prises jusqu'à maintenant.

En effet, la simple analyse des données officielles permet de confirmer rapidement l'incohérence du narratif gouvernemental à travers la mortalité et le risque faible de la maladie et questionne la notion de mesure en lien avec les tests génétiques utilisés. Difficile de conclure à l'existence d'une pandémie en 2020, du moins, dans sa forme catastrophique prétendue; sauf pour ce qui s'est produit en CHSLD alors qu'une enquête plus approfondie est nécessaire.

Maintenant, je rappelle que le narratif fut mondialement le même et qu'il a donné systématiquement naissance aux mêmes critiques et constats dans les discours alternatifs. Voilà pourquoi il est très utile collectivement de s'attarder à cette entrevue donnée par Raphaël Cohen ^[1], Directeur juridique du collectif anti-corruption CSAPE et de prendre connaissance sur leur site de leur plainte contre les dirigeants français pour crime contre l'humanité ^[2]. Mais ils ne sont pas les seuls. Il est tout aussi pertinent de suivre le tribunal international ^[3] mis en place par Reiner Fuellmich et son comité suite à une enquête approfondie et rigoureuse qui vous donnera un portrait synthétique et historique de la situation de par le témoignage d'experts à travers le monde. C'est encore une fois l'histoire de l'humanité rien de moins qui s'écrira devant vous.

Reiner Fuellmich est un avocat connu pour sa poursuite en 2015 du fabricant d'automobiles Volkswagen en lien avec le « Dieselgate » et le système anti-pollution associé. Un autre exemple de la liturgie du génie de l'environnement concernant la corruption et les scandales.

Cependant, pour mieux prendre conscience de cette réalité du monde dans lequel on vit, écoutez ce documentaire ^[4] concernant l'association Kokopelli, semences biologiques, libres de droits et reproductibles ^[5] qui vous expliquera le travail exceptionnel de ces gens pour résister à ce modèle d'exploitation associé dans ce cas au contrôle des semences dans la production agricole. Tout le thème de la crise actuelle s'y retrouve. Et si vous croyez que l'éducation y échappe, je ne partage pas votre analyse de la situation.

Évidemment, si le seul contre-argument devient que les gens sont des complotistes ou autres insultes cachées tel que les grands médias le rapportent parce que profondément impliqués dans ce jeu de la désinformation et bien, voilà qui explique simplement la résistance initiale de millions de gens face à cette crise. Et cette position n'a fait que se renforcer au fil des mesures, des discours discriminatoires et absurdes soutenues par la médiocrité et l'incompétence corrompues du politique, du fonctionnariat, du journalistique, de l'artistique et du médiatique. Et c'est ainsi que socialement, j'étais devenu un illettré, peu éduqué, mal informé, qui ne comprenait pas la science, donc dangereux; c'est bien ça ?

J'ai pourtant fait un travail d'analyse rigoureux et cohérent pour supporter mon jugement éclairé et vous ? il repose sur mes compétences, mes expériences de travail, ma formation et ma compréhension intelligente du monde dans lequel je vis. Ce travail ne demande pas votre accord mais le respect de mon discernement. Et si des diplômés sont en plus nécessaire, parce que le paraître est aussi une partie prenante de la forme de l'information, je peux revendiquer un baccalauréat en physique, une majeure en chimie et une maîtrise en génie de l'environnement.

Mais je vous rassure, ce n'est pas mes diplômes qui me rendent plus intelligent pour autant, l'erreur est notre lot à tous bien évidemment. Cependant, il n'y a pas matière à débat avec qui que ce soit dans cet univers local, je suis intelligent. Et je vous explique pourquoi : je sais reconnaître un discours d'abus quand j'en vois un, ce qui m'amène naturellement à résister et à cesser de l'écouter.

Voilà qui explique pourquoi il m'est impossible de faire confiance à ces mêmes médias et autorités gouvernementales qui, suivant la même stratégie diffamatoire et stérile, ont essayé de faire croire au monde que le convoi de la liberté 2022 est le fruit de terroristes, de gens violents, de racistes afin de se donner des arguments, des excuses pour justifier encore une fois leurs mesures d'urgence. Avez-vous des amis qui vous ont envoyé des photos ou des vidéos pour vous faire réaliser à quel point leurs mensonges sont énormes et grossiers ? Mes enfants et moi sommes allés sur place confirmer que c'est bien l'amour, l'intelligence et la volonté qui mène ce convoi car il est su que la résistance ne peut être que pacifique face à ceux qui, bien au contraire, recherche dans leurs discours et leurs actions depuis les deux dernières années à faire subir aux gens un très haut niveau de violence psychologique. Ah oui et comme pour toutes les autres manifestations qui ont eu lieu durant les deux dernières années, les milliers de gens collés l'un contre l'autre et ne portant pas de masque s'en tirent très bien malgré les rhumes et les gripes présentes. Je rappelle l'existence de traitements si nécessaire mais auxquels nous n'avons pas accès.

Il faut se rappeler que souvent, les inquisiteurs de la morale sont rarement des saints de la vertu. Diviser les gens et les forcer illégalement par mandats à s'injecter à plusieurs reprises un produit expérimental risqué qui ne marche pas et dont ils n'ont pas besoin sous un faux prétexte de santé pour marchander leurs droits est un acte de violence inouï, un crime contre la personne, un acte de guerre contre l'humanité.

Les gens croient que la question relève du fait d'être d'accord ou non, de l'opinion. Non, la question est de savoir si en ce moment vous le ressentez en dedans de vous ? En êtes-vous conscient ? Conscient de quoi ? De ce monde caché qui se révèle à vous et dont l'enjeu central à tous les niveaux est la liberté de l'HOMME. Mais qu'est-ce que cette liberté ? De quoi parle-t-on exactement ?

Cette crise repose sur le modèle d'affaire le plus répandu actuellement sur la planète, celui de la dépendance et du contrat. C'est de la psychologie de base. On va créer le problème pour faire naître un besoin et ouvrir un marché, une clientèle pour lequel on va ensuite offrir la solution suivant contrat. Dans un monde idéal, pour les promoteurs de ce modèle, cette solution devra rendre dépendant du confort de ne plus penser par soi-même et maintenir dans l'ignorance de ce fait en faisant croire que ce confort temporaire offert par cette solution est le signe de la liberté alors que c'est la clé d'une prison. C'est une prison parce qu'il nous faudra consommer encore et encore cette solution pour retrouver à chaque fois ce confort suivant un rappel à ce contrat. Et nos gouvernements sont actuellement les vendeurs de cette drogue; ils sont revenus dans le temple, le temple étant la liberté de l'HOMME. Voici le résumé de 15 000 ans d'histoire humaine.

Et si quelqu'un dit non à ce contrat, peu importe qui, peu importe quand, ça n'a pas d'importance, il retrouve sa liberté. Mais ça doit être votre choix, la pilule rouge ou la pilule bleue. Les gens aiment toujours ces héros-là, mais le plus souvent, après les avoir crucifiés.

Maintenant, je rappelle qu'il est établi depuis longtemps que les injections ne protègent pas contre la transmission, l'infection ou la réinfection. Donc ce n'est pas immunisant et cela ne peut donc porter l'étiquette associée. En plus des

plaintes mentionnées plus tôt qui l'expliquent avec des preuves accablantes, allez voir le rapport de surveillance de l'agence de santé du gouvernement britannique ^[6] qui l'admet à la page 5. Observez aussi le tableau 1 à la page 7 de ce même rapport qui est un beau résumé du niveau de confiance très faible concernant l'efficacité diverses des différentes injections.

Sinon référer comme moi à votre entourage, votre famille ou bien une amie qui fut contrainte par son employeur à la double injection et qui a déjà attrapé 3 fois la maladie depuis, dont 2 fois en moins d'un mois. Et elle survie toujours.

C'est pour ça qu'on lui exigera une 3^e et une 4^e dose, parce que les deux premières n'ont pas fonctionné, ce qui lui permettra de conserver le privilège de son passeport et de son identité numérique. Ce n'est pas de la science ça, c'est l'orgueil au service de ceux qui nous exploitent.

Ensuite, allez à la page 23 de ce même rapport et lisez la petite phrase suivante qui dit ceci :

« (iii) recent observations from UK Health Security Agency (UKHSA) surveillance data that N antibody levels appear to be lower in individuals who acquire infection following 2 doses of vaccination. »

Ce point est important alors qu'il y a eu plusieurs tentatives d'alerte à ce sujet par plusieurs scientifiques, soit la possibilité de créer un affaiblissement graduel du système immunitaire de par la réduction de la présence de ces anticorps non spécifiques impliqués dans la réponse naturelle à tout type d'infections.

Voilà pourquoi je vous joins un article en attente de révision produit par Peter McCullough ^[7] et ses collègues et qui traite justement de la suppression de l'immunité naturelle créée par les injections à ARN messenger du SARS-COV-2.

Pour connaître l'homme et son expertise, je vous invite à écouter cette conférence ^[8] donnée il y a plus d'un an à l'IHU de Marseille. Il vous parlera de son expérience avec les patients et les traitements.

Notez que dans l'article, les auteurs recommandent impérativement la fin de ces injections afin d'étudier tous les aspects pathologiques observés. Lisez à la page 15 leur évaluation plus spécifique des données du VAERS aux États-Unis concernant les effets secondaires comme l'apparition de Zona ou de cancers subits. Vous pouvez également la comparer à la mienne plus générique à partir de la page 42 de ma propre analyse. Retenez aussi la section sur les exosomes qui sont des vésicules de transports impliquées lors d'une infection, elle donne à réfléchir sur la persistance possible dans le corps du matériel génétique produite par les injections, dont la protéine SPIKE.

Ce qui ramène à l'idée d'un biais dans les tests de détection utilisés; c'est-à-dire qu'en injectant dans les gens du matériel génétique détectable par les tests, une source d'interférence majeure est créée ne permettant plus de faire la distinction entre la maladie et la présence résiduelle de ce matériel génétique. Bref on a injecté aux gens la maladie du VIDE. Ce faisant, il y a un risque de maintenir artificiellement une pandémie perpétuelle de façon plus marquée chez les gens injectés, car pour chaque nouvelle infection ou blessure, plusieurs individus pourraient constamment coder positif suivant ces tests.

Cette préoccupation est bien réelle, regardez la photo de la nomenclature des tests antigéniques utilisés dans notre école que j'ai jointe. Le fabricant lui-même dans ce cas le souligne en disant au point 8 que les performances de ce dispositif n'ont pas été évaluées sur une population vaccinée contre la COVID-19. Elle se relève aussi à travers le point 2 où il est spécifié que des virus non-viables sont détectables avec le dispositif, ce qui en questionne la fiabilité ou la robustesse. Notez que l'utilisation de ce type de test devait être réservé à du personnel de laboratoire alors que les échantillonnages menés dans les études de fiabilité l'ont été par des gens sans expérience de laboratoire.

Maintenant, comme l'article parle d'un syndrome d'immunodéficience reliées aux injections, je rappelle un fait intéressant concernant la question de l'origine humaine de la souche initiale de Whuan qui a fait débat et qui n'est toujours pas réglée. En effet, dès le début de cette crise, le professeur Luc Montagnier, décédé il y a de cela quelques jours, prix Nobel et découvreur en 1983 du Virus de l'Immunodéficience Humaine, avait mentionné sur un grand réseau de télévision française que le coronavirus SARS-COV-2 suivant leur analyse, semblait avoir été modifié par l'ajout de séquence du VIH. Selon lui, cela pouvait s'expliquer par des travaux de recherche sur des vaccins. Je me demande si les origines du VIH lui-même sont bien connus ? Et voilà que l'on commence à parler dans les grands médias que la maladie du VIDE crée des effets similaires. Voilà donc une piste maintenant à ne plus négliger, et qui dans les faits, n'aurait jamais dû l'être sous-prétexte que ça ne se peut pas.

Il faut se rappeler avec humilité que tous les scientifiques qui ne savent reconnaître l'impossible n'ont jamais rien découvert, ils n'ont fait que reproduire ce qui était connu. Cette belle phrase sert simplement à vous dire qu'à un moment donné, il faut être capable de sortir notre tête de notre univers connu et de nos croyances afin d'ouvrir son esprit à l'univers des possibles; particulièrement quand l'univers des possibles frappe lui-même à votre porte. Et savez-vous ce qui nous empêche le plus souvent de le faire? La peur ou l'orgueil.

Cordialement.

09/03/2022 17:16

Gmail - Partage d'informations

Eric Blackburn

L'HOMME QUI N'ÉTAIT RIEN

-
- [1] <https://www.reinfosantenc.com/post/interview-de-rapha%C3%ABl-cohen-csape-collectif-anti-corrupcion>
 - [2] <https://www.csape.international/>
 - [3] GRAND JURY The court of public opinion (<https://www.grand-jury.net/>)
 - [4] <https://www.youtube.com/watch?v=uqGLFxrydEU>
 - [5] <https://kokopelli-semences.fr/fr/>
 - [6] https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1027511/Vaccine-surveillance-report-week-42.pdf?fbclid=IwAR2wTwsewk5g6gDELzNfysZ00-tH3MZ0xQiHJGWMkjpNBrijbVnPLfJ86a3l
 - [7] https://www.researchgate.net/publication/357994624_Innate_Immune_Suppression_by_SARS-CoV-2_mRNA_Vaccinations_The_role_of_G-quadruplexes_exosomes_and_microRNAs
 - [8] <https://youtu.be/e6CA3q0qZdU>

3 pièces jointes



photo_limite test antigénique.png
17223K

 **L'analyse des chiffres.pdf**
1447K

 **Seneff_Peter_McCullough_Preprint2022.pdf**
410K

Heryck Blackburn <[REDACTED]@gmail.com>
À : Heryck <[REDACTED]@gmail.com>

21 février 2022 à 15:47

----- Forwarded message -----
De : Heryck Blackburn <[REDACTED]@gmail.com>
Date: mar. 15 févr. 2022 à 16:43
Subject: Partage d'informations
To: <Direction.Directiongenerale@csmb.qc.ca>
[Texte des messages précédents masqué]

3 pièces jointes

photo_limite test antigénique.png
17223K

09/03/2022 17:16

Gmail - Partage d'informations



 **L'analyse des chiffres.pdf**
1447K

 **Seneff_Peter_McCullough_Preprint2022.pdf**
410K

Support courriel 3 – Après découverte et traitement en urgence des abcès derrière les oreilles, discussion en lien avec l'exemption du port du masque.

09/03/2022 15:35

Gmail - Exemption du port du masque [REDACTED]



Heryck Blackburn <[REDACTED]@gmail.com>

Exemption du port du masque [REDACTED] 201

Heryck Blackburn <[REDACTED]@gmail.com>
À : Heryck <[REDACTED]@gmail.com>

17 février 2022 à 00:25

----- Forwarded message -----

De : Heryck Blackburn <[REDACTED]@gmail.com>
Date: jeu. 17 févr. 2022 à 00:24
Subject: Re: Exemption du port du masque [REDACTED] 201
To: [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca>
Cc: [REDACTED] <[REDACTED]@gmail.com>

Vous remontez le temps à la lecture.

Bonsoir M. [REDACTED],

Merci de me transmettre l'information aussi rapidement. N'hésitez pas à transférer le courriel s'il y a lieu.

Maintenant, concernant la stigmatisation, je comprends l'idée, mais elle repose sur une mauvaise prémisse, c'est-à-dire l'origine malheureuse de cette stigmatisation, confirmant que les milieux scolaires sont devenus stigmatisant en raison des mesures sanitaires dont la pertinence est plus que remise en question en lien avec les informations connues actuellement.

Je vous rassure, après discussion avec ma fille, cette dernière a la force de caractère d'expliquer aux autres pourquoi elle préfère ne plus porter le masque afin de s'assurer d'une guérison adéquate de son infection dont il est la cause. Elle sait également que son milieu aura reçu les explications transparentes avec support à l'appui pour le justifier. Et elle saura respecter les consignes en conséquence en attendant.

Mais le fait est que mon enfant représente un exemple, un cas où le masque a créé une infection importante affectant sa santé. Cela témoigne donc du risque.

Maintenant, il existe de la littérature également qui témoigne de l'inefficacité de l'utilisation des masques actuels et des problèmes associés, ce qui était connu avec la grippe. Je joins un lien électronique d'un article d'un épidémiologiste qui a fait le résumé de 167 études qui sont réelles et consultables, cliquez sur les liens pour les voir et le réaliser.

https://brownstone.org/articles/more-than-150-comparative-studies-and-articles-on-mask-ineffectiveness-and-harms/?fbclid=IwAR0FrEm3GvpgvB0VAE4aqkKjPsdh71EiAd18l1k_NRWH9M5BkcSqckLC0

Le fait est que pour protéger la santé de mon enfant en lien avec la nature de l'infection engendrée, la décision de la pédiatre fut une exemption du masque afin de s'assurer de la guérison complète et d'éliminer l'aspect allergique du contact relié à la nature des produits chimiques possiblement présents et pouvant avoir contribué à cette infection. Nous allons donc respecter cette approche pour le moment.

Conséquemment, la proposition de la santé publique n'est en rien raisonnable dans la mesure où elle ne connaît pas la nature de l'infection ni sa spécificité clinique relevée par une pédiatre, alors que le port du masque est lui-même remis en cause actuellement. Mais aussi dans la mesure où il n'y a pas de justification en donnant accès dans les plus brefs délais à toutes les études et les rapports pertinents sur lesquelles elle fait reposer toute son analyse du risque de la maladie, particulièrement chez les enfants, de l'efficacité des masques et de leur composition chimique et de la liste des fournisseurs me permettant de savoir si certains lots ou types de masque pourraient être en cause dans l'infection de ma fille. De justifier également en quoi le maintien d'une distanciation de deux mètres a réellement un lien avec la transmission.

Cela devrait être une formalité pour cette dernière et nous pourrions ensuite mieux analyser, comprendre et se positionner ensemble sur les mesures à appliquer et respecter.

De mon côté, la transmission de ces informations permettra aussi d'évaluer la crédibilité et la responsabilité légale en lien avec la protection de la santé physique et psychologique de mes enfants, alors qu'un risque est clairement établi et qu'il

09/03/2022 15:35

Gmail - Exemption du port du masque [REDACTED]

demeure imposé à mon autre fille. Cela me permettra d'évaluer plus concrètement si l'argumentaire repose sur le vide scientifique et l'orgueil politique.

En attendant, nous allons d'abord guérir l'infection de ma fille qui est la plus sérieuse des deux dernières années; en fait, depuis qu'elle est née.

Nous réévaluerons par la suite en famille la situation afin de nous adapter aux nouvelles données et besoin de chacun.

Veuillez également recevoir mes salutations distinguées.

Bonne journée à vous.

Eric Blackburn

Le mer. 16 févr. 2022 à 18:03, [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca> a écrit :

Bonjour M. Blackburn,

Après avoir demandé à ma patronne la marche à suivre à la suite de la remise de votre part un peu plus tôt cet après-midi de la prescription faisant état de l'exemption du port du masque pour votre fille [REDACTED] (en pièce jointe), je vous informe que nous prenons acte de celle-ci et que [REDACTED] pourra se présenter à l'école sans masque dès demain matin. Veuillez noter que cette demande d'exemption ne s'applique pas à sa sœur [REDACTED]. Celle-ci devra continuer à porter le masque à l'intérieur de l'école.

Il faut cependant savoir que votre enfant devra respecter les autres règles émises par la Santé publique -avec qui j'ai aussi communiqué avant de vous écrire-, c'est-à-dire le lavage des mains et le respect en tout temps de la distanciation de 2m avec les autres élèves et adultes à l'intérieur de l'école (en classe, dans les corridors et au SDG...).

Afin d'éviter cette dernière mesure -qui ne relève pas de ma volonté, je tiens à vous le rappeler- et qui fera en sorte que votre enfant se sente mise à l'écart ou isolée des autres, je vous propose plutôt que l'école lui fournisse une attache qui se porte derrière la tête pour tenir le masque en place et qui fera en sorte que les cordons du masque ne frottent plus derrière ses oreilles (voir images en pièces jointes).

J'attends de vos nouvelles concernant cette proposition provenant de la Santé publique qui se veut raisonnable, qui tient compte de la condition physique de votre enfant (abcès derrière les oreilles) et qui évitera une stigmatisation malheureuse de votre enfant par rapport aux autres.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Bonne soirée!

[REDACTED]
Directeur| École [REDACTED]
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) | [REDACTED]
[REDACTED], p. 2111
www.csmb.qc.ca/

-----Message d'origine-----
De : [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca>
Envoyé : 16 février 2022 16:34
À : [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca>
Objet : [REDACTED]

111 [REDACTED]

3 pièces jointes

20220215_073657.jpg
3992K

09/03/2022 15:35

Gmail - Exemption du port du masque [REDACTED]



20220215_095322.jpg
3995K



20220215_073728.jpg
4577K

Support courriel 4 – Première communication avec la commission scolaire.

09/03/2022 16:46

Gmail - Demande de précisions



Heryck Blackburn <[redacted]@gmail.com>

Demande de précisions

2 messages

[redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>
À : "[redacted]@gmail.com" <[redacted]@gmail.com>

8 mars 2022 à 10:14

Bonjour Monsieur Blackburn,

Dans le cadre du traitement de votre demande d'accès en date du 15 février dernier, serait-ce possible de vous demander de me transmettre les noms exacts de vos enfants, ainsi que les noms des écoles qu'ils fréquentent au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys ?

Merci de votre précieuse collaboration et bonne journée,

[redacted]

Analyste juridique – Secrétariat général

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGOYS

1100, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1

Téléphone : (514) [redacted] poste [redacted]

Télécopieur : (514) [redacted]

www.csmb.qc.ca



AVIS: Ce courriel privilégié et confidentiel est destiné à la seule personne ou entité à laquelle il est adressé. Pour toute autre personne, toute action prise en rapport à ce courriel ainsi que toute lecture, reproduction, transmission et/ou divulgation d'une partie ou de l'ensemble de celui-ci est interdite. Si vous n'êtes pas la personne autorisée à recevoir ce courriel, S.V.P. le retourner à l'expéditeur et le détruire. Nos communications avec vous peuvent contenir des renseignements confidentiels ou protégés par le secret professionnel. Si vous désirez que nous communiquions avec vous par un autre moyen de transmission que le courrier électronique ordinaire non sécurisé, veuillez nous en aviser.

Heryck Blackburn <[redacted]@gmail.com>

9 mars 2022 à 16:45

À : [redacted] <[redacted]@csmb.qc.ca>

Cci : [redacted]@live.fr, [redacted]@hotmail.fr, [redacted]@yahoo.ca, [redacted]@yahoo.ca, [redacted]@yahoo.ca, [redacted]@yahoo.ca, Heryck <[redacted]@gmail.com>

Direction générale de la commission scolaire,

M. [redacted] [redacted],

Bonjour,

Merci pour ce suivi du courriel envoyé le 15 février dernier concernant les documentations justificatives demandées afin d'améliorer ma perspective et compréhension de la situation en lien avec mon analyse des informations

<https://mail.google.com/mail/u/0/?ik=a57cd536d2&view=pt&search=all&permthid=thread-f%3A1726745130419976751&simpl=msg-f%3A1726745130...> 1/2

09/03/2022 16:46

Gmail - Demande de précisions

accessibles que je vous y ai présenté.

Mes enfants fréquentent l'école [redacted] et se nomment [redacted] (6^e année) et [redacted] (7^e année).

Afin de vous donner une forme de confirmation supplémentaire, je vous transmets en pièce jointe ma dernière communication avec la direction de mon école qui explicite le nom de mes enfants.

Cette communication s'inscrit de façon cohérente dans cette volonté toute naturelle d'avoir davantage d'éclaircissement concernant la base argumentaire et scientifique des informations reçues par la commission scolaire pour justifier ses choix étant donné l'aspect contradictoire supplémentaire qu'elle met en lumière à travers cette infection importante développée par l'une de mes filles derrière les oreilles en raison du port du masque.

Cordialement.

Eric Blackburn

[Texte des messages précédents masqué]

 **Gmail - Exemption du port du masque.pdf**
132K

Support courriel 5 – Reprise de l'infection suite à l'application de la suggestion de la santé publique de maintenir le port du masque.

16/03/2022 12:56

Gmail - Exemption du port du masque [REDACTED]



Heryck Blackburn <[REDACTED]@gmail.com>

Exemption du port du masque [REDACTED]

Heryck Blackburn <[REDACTED]@gmail.com>

14 mars 2022 à 03:56

À : [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca>

Cc : [REDACTED] <[REDACTED]@gmail.com>, [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca>

Bon matin,

Je vous écris afin de spécifier qu'à nouveau, [REDACTED] ne doit plus porter le masque en tout temps tel que son exemption acceptée le lui avait permis. [REDACTED] elle-même m'a demandé d'en aviser son professeur.

En effet, suite au contexte d'isolement que son milieu scolaire lui a imposé en raison de son exemption et du fait qu'elle trouvait cela difficile de ne plus pouvoir approcher ses amis, cette dernière a utilisé le bandeau qui avait été proposé pour ne plus souffrir de cet isolement.

Cependant, il lui avait été expliqué que ce choix présentait certains risques de favoriser le maintien de l'infection de par le fait que le masque amplifie les contacts avec les mains vus les multiples manipulations lui étant associées tout autant qu'elle puisse réagir de façon allergique à certains éléments chimiquement ou physiquement présents dans le masque ou les deux. Mais bref qu'il est important qu'elle évite de se mettre les mains dans la face, ce qui est la base pour éviter de contaminer sa plaie et d'y mettre un microbe.

Dans son cas, la culture des sécrétions de l'infection n'a montré que la présence de la flore bactérienne usuellement présente à la surface de la peau. Donc nous avons affaire à un déséquilibre favorisé par une ou plusieurs causes. Par conséquent, un des éléments le plus évident à éliminer pour le moment est le masque, particulièrement du fait de son inutilité comme protection à tous les niveaux dans le contexte scolaire de ma fille. **Mais je suis en attente d'une réponse du service juridique de la commission scolaire afin que l'on me transmette la base d'informations scientifiques qu'elle a reçue permettant de prétendre ou de croire le contraire et d'ainsi l'imposer à leur personnel et aux enfants.** Information également recherchée dans d'autres endroits à travers le monde afin de mieux comprendre et comparer.

Maintenant, voici le pourquoi de son changement d'avis avec photos à l'appui; c'est simple, elle est tannée d'avoir des problèmes car l'infection est revenue et une autre est apparue.

Tout d'abord, ce premier mars 2022, je me suis rendu compte de la présence profonde de pus dans sa plaie du côté de l'oreille droite, plaie qui était la moins problématique initialement lors de la visite à l'urgence. Voir les deux photos identifiées en pièces jointes. Le fait de devoir nettoyer la plaie et de lui retirer sa boucle d'oreille ont été physiquement et émotivement douloureux.

Ensuite, ce vendredi le 12 mars, alors que j'allais en fin de journée la récupérer à l'école, elle me faisait part de sa douleur à son oeil droit et sa paupière. Effectivement, elle avait une réaction évidente à la surface de la peau de la paupière, une enflure rouge était apparente. Voir la photo datée.

Autrement, ce dimanche 13 mars, je devais lui enlever sa seconde boucle d'oreille du côté gauche et nettoyer à nouveau la plaie car la rougeur et l'infection était de retour, photos à l'appui.

Donc elle aura au retour ce lundi le 14 mars des pansements afin de protéger les plaies et le masque devra être éliminé comme variable.

Évidemment, lors des déplacements, si collectivement nous sommes toujours aussi volontairement ignorants et incapables d'appliquer un discernement intelligent en lien avec l'application de mesures abusives et absurdes, [REDACTED] se conformera; elle sait que cette fois, elle devra s'accommoder de la distanciation.

Mais voilà pourquoi j'invite à faire l'effort d'écouter ce vidéo <https://odysee.com/@GrandJury:f/Grand-Jury-Day-3-en-online:7> qui explique très clairement la problématique derrière le test PCR, alors qu'il est éminemment absurde scientifiquement de faire reposer toute une pandémie sur un seul test.

Et si le temps n'est pas suffisant, de minimalement écouter l'intervention concise de Brian Ardis à partir de 2 heures 14 minutes donnant une démonstration rigoureuse montrant chacune des preuves vérifiables et claires mettant en lumière la malhonnêteté criminelle à laquelle nous faisons face.

16/03/2022 12:56

Gmail - Exemption du port du masque [redacted]

Si cela n'est pas suffisant pour faire saisir qu'il y a un problème majeur et qu'il est temps de ne plus écouter cette manipulation politique et bien il est aussi possible de référer à la vidéo réalisée par le gouverneur de la Floride lui-même faisant intervenir différents spécialistes reconnus témoignant encore une fois de cette prise de conscience et cette perspective (<https://rumble.com/vx7klh-le-rideau-se-ferme-sur-le-thtre-covid.html>)

Merci à vous.

Cordialement.

[Texte des messages précédents masqué]

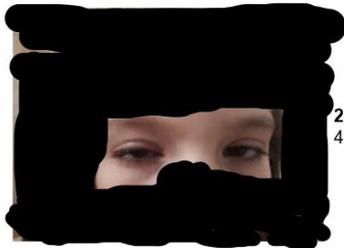
5 pièces jointes



20220301_201254.jpg
3878K



20220301_201306.jpg
5619K



20220312_074250.jpg
4056K



20220313_214228.jpg
4420K

20220313_213644.jpg
4636K

Support courriel 6 – Réponse courriel explicitant la décision de la commission scolaire en lien avec ma demande d'accès à l'information.

31/03/2022 14:05

Gmail - RE: Demande d'accès à l'information - Décision



Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>

RE: Demande d'accès à l'information - Décision

1 message

[REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca>
À : Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>

25 mars 2022 à 08:36

Bonjour Monsieur Blackburn,

Veillez trouver en pièce jointe la décision du Centre de services scolaire concernant votre demande d'accès à l'information.

Cordialement,

[REDACTED]

Analyste juridique – Secrétariat général

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

1100, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1

Téléphone : [REDACTED] poste [REDACTED]

Télécopieur: [REDACTED]

www.csmb.qc.ca



AVIS: Ce courriel privilégié et confidentiel est destiné à la seule personne ou entité à laquelle il est adressé. Pour toute autre personne, toute action prise en rapport à ce courriel ainsi que toute lecture, reproduction, transmission et/ou divulgation d'une partie ou de l'ensemble de celui-ci est interdite. Si vous n'êtes pas la personne autorisée à recevoir ce courriel, S.V.P. le retourner à l'expéditeur et le détruire. Nos communications avec vous peuvent contenir des renseignements confidentiels ou protégés par le secret professionnel. Si vous désirez que nous communiquions avec vous par un autre moyen de transmission que le courrier électronique ordinaire non sécurisé, veuillez nous en aviser.

De : Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>

Envoyé : mercredi 9 mars 2022 16:46

À : [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca>

Objet : Re: Demande de précisions

Sécurité – Ce courriel provient d'un expéditeur externe. Merci d'être vigilant, particulièrement avec les liens et pièces jointes, et de ne jamais donner des informations personnelles, incluant votre identifiant et votre mot de passe.

Direction générale de la commission scolaire,

M. [REDACTED],

Bonjour,

Merci pour ce suivi du courriel envoyé le 15 février dernier concernant les documentations justificatives demandées afin d'améliorer ma perspective et compréhension de la situation en lien avec mon analyse des informations accessibles que je vous y ai présentée.

Mes enfants fréquentent l'école Notre-Dame-de-la-Paix et se nomment [REDACTED] (4^e année) et [REDACTED] (6^e année).

Afin de vous donner une forme de confirmation supplémentaire, je vous transmets en pièce jointe ma dernière communication avec la direction de mon école qui explicite le nom de mes enfants.

Cette communication s'inscrit de façon cohérente dans cette volonté toute naturelle d'avoir davantage d'éclaircissement concernant la base argumentaire et scientifique des informations reçues par la commission scolaire pour justifier ses choix étant donné l'aspect contradictoire supplémentaire qu'elle met en lumière à travers cette infection importante développée par l'une de mes filles derrière les oreilles en raison du port du masque.

Cordialement.

Eric Blackburn

Le mar. 8 mars 2022 à 10:14, [REDACTED] <[REDACTED]@csmb.qc.ca> a écrit :

Bonjour Monsieur Blackburn,

Dans le cadre du traitement de votre demande d'accès en date du 15 février dernier, serait-ce possible de vous demander de me transmettre les noms exacts de vos enfants, ainsi que les noms des écoles qu'ils fréquentent au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys ?

Merci de votre précieuse collaboration et bonne journée,

[REDACTED]

Analyste juridique – Secrétariat général

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

1100, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1

Téléphone : [REDACTED]

Télécopieur : [REDACTED]

www.csmb.qc.ca



AVIS: Ce courriel privilégié et confidentiel est destiné à la seule personne ou entité à laquelle il est adressé. Pour toute autre personne, toute action prise en rapport à ce courriel ainsi que toute lecture, reproduction, transmission et/ou divulgation d'une partie ou de l'ensemble de celui-ci est interdite. Si vous n'êtes pas la personne autorisée à recevoir ce courriel, S.V.P. le retourner à l'expéditeur et le détruire. Nos communications avec vous peuvent contenir des renseignements confidentiels ou protégés par le secret professionnel. Si vous désirez que nous communiquions avec vous par un autre moyen de transmission que le courriel électronique ordinaire non sécurisé, veuillez nous en aviser.

31/03/2022 14:05

Gmail - RE: Demande d'accès à l'information - Décision

 **Décision É. B_.pdf**
183K

Support document 1 – Réponse officielle annotée du centre de service scolaire.



Le 23 mars 2022

PAR COURRIEL

██████████@gmail.com

Monsieur Éric Blackburn

Objet : Votre demande de renseignements et/ou documents
Décision

Monsieur,

Faisant suite à votre demande et vos précisions, reçues respectivement le 15 février et le 9 mars derniers, nous vous répondons, comme suit, aux différents points que nous avons pu déceler de votre demande :

- Documentation ou rapport d'expertise pertinents transmis aux directions et aux conseils d'établissements pour expliquer et justifier la mise en place et le maintien des mesures sanitaires à l'école, dont le port du masque

Nous vous informons que le Centre de services scolaire (CSS) n'a pas la responsabilité d'édicter les mesures sanitaires. Le CSSMB a plutôt la responsabilité de les appliquer.

Ainsi, pour répondre à ce point de votre demande, nous vous référons au document *Consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie (COVID-19)*, réalisé par le ministère de l'Éducation et mis à jour régulièrement par le gouvernement du Québec. Ce document est disponible au lien URL suivant :

Donc aucune documentation n'est référée outre les consignes émises et appliquées sans discernement.

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/consignes-scolaire.pdf>

- Contrats associés à tous les fournisseurs et aux types de masques distribués à l'école

Nous vous informons que les masques, tant pédiatriques que réguliers, nous ont été acheminés par le ministère via le Centre d'acquisitions gouvernementales. Actuellement, le CSS ne gère aucun contrat relatif à l'achat des masques.

Cependant, au tout début de la pandémie, entre les mois de mars et août 2020, le CSS a dû agir dans l'urgence pour se procurer des masques. À ce sujet, nous vous rappelons que l'enseignement en présentiel était en arrêt du mois de mars jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Des contrats de gré à gré ont donc été conclus avec quelques fournisseurs pour des masques destinés essentiellement au personnel du CSS (Viva Distribution, Inco Import, Laudie, ADS, 9296-2133 Québec inc., 9386-9097 Québec inc). Les masques commandés à l'époque devaient répondre à la norme ASTM F2100 ou EN 14683 type IIR.

Nos services ont tenté de retracer l'origine des masques qui ont été destinés à l'école ██████████ avant le début de la réception des masques du ministère, mais il nous a été impossible d'identifier lesquels ou encore s'ils ont été distribués à l'école ██████████. Par conséquent, nous n'avons pas de document précis à vous remettre à ce sujet.

... / 2

Secrétariat général
1100, bd de la Côte-Vertu, Saint-Laurent (Qc)

Mais pour la période d'intérêt en lien avec l'infection de ma fille, vous n'étiez pas en mesure de demander au ministère de vous dire quel lot a été envoyé à l'école? Cela témoigne d'une grande rigueur dans la pharmacovigilance. Mais merci pour les contrats de gré à gré qui ont été réalisés, il faudra effectivement mettre en lumière toutes les personnes impliquées partout au Québec et voir le schéma de fonctionnement en lien avec la possibilité de délits d'intiés, donc d'une planification stratégique à l'avance pour profiter d'un événement à venir.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous vous transmettons une note explicative à ce sujet.

Veillez recevoir, madame, nos respectueuses salutations.

Le Secrétariat général,



■■■■■■■■■■, avocate
Responsable de l'accès à l'information
LR/he

Pièce jointe

CONCLUSION

Voilà un des aspects concrets que ce dossier me permettait de vous montrer encore une fois. Témoigner de cette différence de disposition mentale face à la volonté de transmission et de réception d'une information et ses conséquences associées. Si cela résonne en vous, cela deviendra une autre clé magique pour évaluer rapidement l'intégrité d'une autorité en lien avec ses décisions, et particulièrement ici, celle de votre père. De ce fait, sans même débattre, de savoir...

Débattre est réellement un attribut psychologique de notre ignorance et du fait de ne pas accéder à de l'information exacte. Il y a un réel vampirisme derrière. En effet, cela crée une totale perte d'énergie utilisée délibérément contre nous par des entités qui s'en nourrissent afin de justifier leur job. On rend les gens dépendants du fonctionnariat des pseudo-experts achetés par le système pour donner l'impression qu'ils sont les seuls à représenter l'autorité pouvant questionner le doute présent dans le mensonge et la vérité.

Pourquoi est-ce si compliqué d'obtenir des réponses claires à des questions simples? Parce que cela met en lumière le travail qui ne se fait pas et ça dérange. La lourdeur administrative devient alors un outil, et ultimement, ce sera le secret d'état, le secret défense, la protection de la santé publique, la notion de bien commun ou votre statut social à ne pas vouloir écouter votre **gouvernement** qui sera utilisé contre vous par ce système qui vit du fait de ne pas savoir.

Ne pas constater que ce monde fonctionne de manière à occulter ou à rendre difficile le partage d'une information exacte, transparente et bidirectionnelle afin de ne pas menacer les différents pouvoirs qui en dépendent pour nous exploiter relève de l'ignorance ou de l'acceptation servile ou mercantile parce que nous croyons en tirer profit à un moment ou un autre.

Vouloir savoir c'est objectif ou l'objectif. Là où manifestement ça se gâte, c'est dans la transmission et dans l'interprétation de l'information, donc dans la forme, dans ce qui paraît, dans ce qui excite, dans le marketing. Et quand tu sais ceci, tu le sais, c'est tout. Tu ne veux plus perdre ton temps à en débattre, tu veux mettre en lumière ce qui devrait être su et ce que tu ne sais pas pour agir en conséquence... car il en ira de votre propre autorité et de votre propre liberté par la suite lorsque vous l'aurez accepté comme tel. Mais il y a un temps qui est le vôtre pour ce faire, ce qui explique encore une fois pourquoi il me fallait en laisser des traces écrites pour vous en parler... de ce temps.